

147e session du Synode
DE L'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHATEL
Mercredi 8 décembre 2004 à Neuchâtel, Salle du Faubourg
(Fbg de l'Hôpital 65/ Service cantonal des automobiles)

ORDRE DU JOUR

07h30 *Café et croissants*

08h15 *Début de la session - Accueil et ouverture de la session*

1. Validations d'élections complémentaires de députés et de suppléants
2. Elections complémentaires : (Annexe sera remise en session)
 - a) Bureau du Synode (1 secrétaire)
 - b) Conseil synodal (1 membre ministre)
 - c) Commission de consécration (1 membre laïc)
 - d) Synode missionnaire (1 député)
3. Taux de la contribution ecclésiastique pour les personnes physiques (Annexe 1)
4. Budget 2005 (Annexes 2a et 2b)
 - introduction du Conseil synodal
 - commentaires de la Commission d'examen de la gestion
 - budget 2005
5. Information sur la Fédération des Eglises protestantes (FEPS)
par le président du Conseil le pasteur Thomas Wipf

11h15 **Culte à l'église de La Maladière**

Installation des pasteurs Daphné Guillod-Reymond en tant qu'agente d'éducation chrétienne, Ellen Pagnamenta et Véronique Tschanz Anderegg en tant qu'aumônnières et de M. José Clottu, secrétaire général.

Prise de congé des pasteurs Marianne Briner Lavater, Eva Putsch, Françoise Surdez, Pierre-Alain Gretillat, Frédéric Hammann, Guy Labarraque qui quittent le service de l'EREN ainsi que de la diacre Liliane Malcotti, du secrétaire général Werner Alder, du pasteur Thierry Perregaux et de l'attaché de presse Michel Vuillomenet, qui ont pris leur retraite.

14h15 **Reprise des débats**

6. Enseignement religieux à l'école secondaire : principe d'une aumônerie (Annexe 3)
7. EREN 2003 :
 - Information de la Commission d'examen de la gestion sur son travail d'évaluation
 - Information du Conseil synodal concernant le pilotage, l'accompagnement et l'évaluation du processus EREN 2003
8. Information sur la mise en place de la politique des oeuvres
9. Situation financière des œuvres d'entraide (Annexe sera remise en session)
10. Information du Conseil synodal sur le nouveau Psautier
11. Information sur la Fédération des Facultés de théologie romandes
12. Proposition et motion de juin 2004 :
 - a) Motion du Conseil paroissial de Neuchâtel
 - b) Motion de Christophe Kocher et consorts (Annexe 5)
13. Propositions et motions éventuelles des Conseils paroissiaux ou des députés (Annexe sera remise en session)

17h30 Fin de la session.

La présente tient lieu de convocation des députés

Neuchâtel, le 15 octobre 2004

Le Conseil synodal

Les députés s'installeront aux places qui leur sont réservées, A L'AVANT DE LA SALLE, afin de faciliter le comptage des voix.

Un réseau de personnes, coordonnées par la Communauté Fontaine-Dieu - Effata, confie à Dieu, dans la prière, cette session.

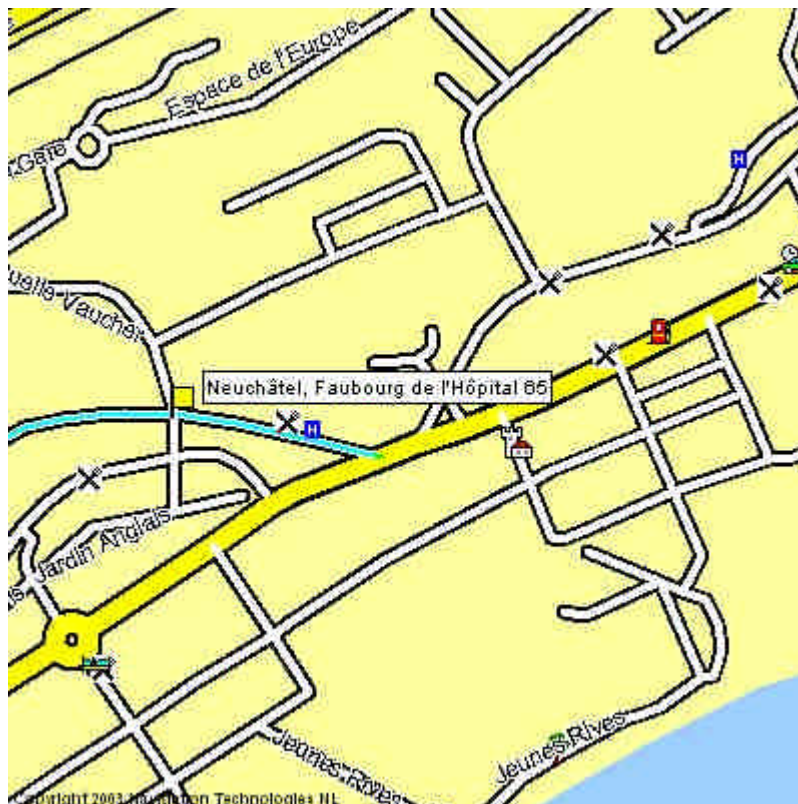
INVITES A CETTE SESSION

Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg
Eglise évangélique réformée du canton de Bâle-Ville
Eglise évangélique réformée du canton des deux Appenzell
Conseil du Synode jurassien
Eglise réformée de France, région Est
Eglise évangélique presbytérienne du Portugal
Conseil paroissial de Neuchâtel
M. Christian Reichen, pasteur référent du lieu de vie de La Maladière
la cheffe du Département des Finances et des Affaires sociales
un représentant du Conseil communal de Neuchâtel
M. Thomas Wipf, président de la FEPS

M. Werner Alder
Mme Marianne Briner Lavater
Mme Liliane Malcotti
M. Pierre-Alain Gretillat
M. Frédéric Hammann
M. Guy Labarraque
M. Thierry Perregaux
Mme Eva Putsch
Mme Françoise Surdez
M. Michel Vuillomenet

M. José Clottu
Mme Daphné Guillod-Reymond,
Mme Nicole Humbert-Droz, présidente du CC ThEF
Mme Ellen Pagnamenta
Mme Véronique Tschanz Anderegg
M. Gérard Berney, vice-président du CC Aumôneries

PLAN DE SITUATION



**147ème session du Synode
de l'EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE DU CANTON DE NEUCHÂTEL
Mercredi 8 décembre 2004 à Neuchâtel, Salle du Faubourg**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Culte : à 11 h.15

Séance : à 8 h.15

Mesdames et Messieurs les députés sont priés :

- de prendre place rapidement, **A L'AVANT DE LA SALLE**
- de ne pas quitter la salle avant la fin de la session
- d'aider les rédacteurs du procès-verbal *en se présentant, nom et fonction* et en leur fournissant le texte des interventions si celles-ci ont été préparées d'avance

Carte de présence : A échanger à l'entrée contre la carte de vote.
Prière d'y inscrire le montant des frais de déplacement et/ou d'indemnité pour perte de gain (au maximum 120.- fr.). *Seuls les montants dûment inscrits seront remboursés.*

Empêchements : En cas d'empêchement, les députés voudront bien s'excuser le plus vite possible en renvoyant leur carte de présence à l'adresse indiquée. Les démarches seront alors entreprises pour la désignation et l'information du suppléant.

Carte de vote : Pour faciliter le comptage des voix lors des scrutins, une carte de vote de couleur sera remise à l'entrée en échange de la carte de présence. On comptera donc les *cartes levées*. Il n'est donc pas possible de participer au scrutin sans carte.

Repas de midi : Il ne sera pas organisé de repas collectif. Les députés trouveront des restaurants dans les environs.

Invités : Les invités ont des places réservées à l'avant de la salle. Ceux qui souhaitent prendre la parole sont priés de s'annoncer auprès du secrétaire général.

Parking : Les places de parc sont rares en Ville de Neuchâtel !
Places au Parking du Port, payantes.

Horaire CFF :

	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>	<i>Départ</i>	<i>Arrivée</i>
Le Locle	07h02	07h48	18h11	18h51
La Chaux-de-Fonds	07h11	07h48	18h11	18h42
Fleurier	07h06	07h45	17h41	18h20
Le Landeron	07h31	07h45	18h15	18h27

La session est publique, les suppléants et personnes intéressées sont cordialement invités à venir suivre les débats. ILS VOUDRONT BIEN PRENDRE PLACE AU FOND DE LA SALLE.

Neuchâtel, le 3 novembre 2004
Le Conseil synodal